



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE
DE HAÏTI EN VISITE «AD LIMINA APOSTOLORUM»**

Vendredi 18 mars 1994

Chers Frères dans l'épiscopat,

1. Il y a un an et demi, alors que la Providence dirigeait mes pas vers le Nouveau Monde pour les célébrations du Vème centenaire de l'évangélisation de votre continent, vous veniez à ma rencontre à Saint-Domingue avec une délégation de votre peuple. Aujourd'hui, c'est au Vatican que nous nous revoyons à l'occasion de votre visite « ad limina » et je suis très heureux de vous y accueillir. Je remercie vivement Monseigneur François Gayot, Archevêque de Cap-Haïtien et Président de la Conférence épiscopale, des paroles très aimables qu'il m'a adressées en votre nom.

Les visites aux tombeaux des Apôtres, que font périodiquement les évêques en communion avec le Siège Apostolique, sont pour les chefs des diocèses un moyen *de renforcer la conscience de leur responsabilité de Successeurs des Apôtres* et de vivre plus intensément *les liens qui les unissent au successeur de Pierre*. Elles sont donc une manifestation visible de la communion vitale entre l'Eglise de Rome et les Eglises particulières, ainsi que l'expression d'une même sollicitude pastorale à l'œuvre dans l'Eglise entière. Cette profonde communion entre les pasteurs fonde celle qui unit les fidèles partout dans le monde.

2. Si j'ai tenu à évoquer le sens de la visite « ad limina » et l'importance de la communion ecclésiale, dont elle est un signe, c'est pour vous encourager, chers frères, à maintenir bien vivant ce qui a fait jusqu'à présent et doit toujours faire à l'avenir *la véritable force de l'Eglise en Haïti: son union avec les Eglises-Sœurs et, en particulier, son union avec le Successeur de Pierre*. Affaiblir ces liens de communion ecclésiale serait affaiblir l'action de l'Eglise qui est en Haïti.

En vous redisant cela, j'ai présents à l'esprit surtout vos collaborateurs immédiats, les prêtres, et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont appelés à coopérer avec vous dans l'œuvre de l'évangélisation conformément à vos directives pour les différents domaines de l'apostolat; je pense en particulier aux religieux et aux religieuses, qui représentent une partie considérable parmi les ouvriers de l'Évangile en Haïti.

En effet, l'œuvre de l'évangélisation concerne tous les membres de l'Église; elle suppose une communion de grâce, d'esprit et de cœur, de sentiment et d'action. A ce sujet, le Pape [Paul VI](#) écrivait: « Le testament spirituel du Seigneur nous dit que l'unité entre ses disciples n'est pas seulement la preuve que nous sommes siens, mais aussi la preuve qu'il est envoyé du Père, test de crédibilité des chrétiens et du Christ lui-même »^[1]. Les évangélistes doivent donc tous offrir - poursuivait mon vénéré prédécesseur - « non pas l'image d'hommes divisés et séparés par des litiges qui n'édifient point, mais celle de personnes mûries dans la foi, capables de se rencontrer au-delà des tensions réelles grâce à la recherche commune, sincère et désintéressée de la vérité »^[2].

3. Parvenu à ce point de mon discours, chers frères, je voudrais vous exprimer *toute mon estime pour la façon dont vous exercez votre ministère dans les circonstances particulièrement difficiles que vous vivez* et aussi vous encourager dans le don généreux de vos personnes au service du peuple qui vous est confié, en cherchant à surmonter les craintes suscitées par les difficultés actuelles de votre pays et en demeurant physiquement près de vos fidèles pour qu'ils sentent concrètement votre solidarité.

En effet, la lecture de vos rapports quinquennaux témoigne des nombreux obstacles que vous devez affronter quotidiennement dans l'accomplissement de vos tâches: l'absence d'infrastructures, qui rend vos déplacements laborieux; la carence de moyens de communications convenables, qui gêne les échanges nécessaires entre vous; à cela s'ajoutent les problèmes obsédants créés par l'instabilité politique et l'embargo économique, et, plus que tout, le spectacle bouleversant d'un peuple en détresse, qui se débat au jour le jour pour survivre.

A ce propos, qu'il me soit permis de renouveler à toutes les composantes de la société haïtienne l'appel au dialogue que j'ai lancé lors de ma [rencontre avec les membres du Corps Diplomatique le 15 janvier dernier](#), afin que l'on recherche ensemble le vrai bien de la nation! C'est aux Haïtiens eux-mêmes de bâtir leur avenir selon les principes que vous leur avez rappelés récemment.

En pasteurs zélés, vous continuez à reconforter et à guider votre peuple sur sa route, comme par l'émouvant message de Noël que vous avez adressé à vos fidèles et à tous les hommes de bonne volonté. Ce message manifeste une fois de plus votre souci, dans la présente conjoncture du pays, de venir en aide à vos communautés, de leur redonner espoir et d'allumer des phares pour leur action.

Face à la dégradation de la qualité de la vie, face à l'oubli de la dignité de l'homme, face au refus du progrès, vous rappelez les principes fondamentaux de la morale chrétienne et notamment de la doctrine sociale de l'Eglise. Je souhaite que votre enseignement soit entendu et mis en pratique afin que soient satisfaites les aspirations à la vérité, à la justice, à la liberté et à l'amour, qui sont au cœur de vos compatriotes.

Comme je vous le disais à Saint-Domingue, je porte devant Dieu les peines des uns et des autres, et je vous renouvelle l'assurance de ma sollicitude paternelle. Et je redis pour les habitants d'Haïti ce que je déclarais au sujet des populations martyrisées des Balkans, à la messe du 23 janvier dans la Basilique Vaticane: « Qu'ils ne se sentent pas seuls et abandonnés: vous n'êtes pas abandonnés, nous sommes avec vous et nous serons toujours plus avec vous! ».

4. La célébration de l'Année de la Famille m'offre naturellement l'occasion de vous dire un mot de cette « route » sur laquelle l'homme est appelé à cheminer, « route commune, tout en étant particulière, absolument unique, comme tout homme est unique; une route dont l'être humain ne peut s'écarter »[3].

La promotion de la vie conjugale et des structures familiales selon le dessein de Dieu, dont l'Eglise a la charge, est un de vos objectifs pastoraux les plus importants. L'an passé, en visitant une île de votre région, la Jamaïque, j'ai parlé du rôle indispensable de la famille. Des formes systématiques d'exploitation telles que l'esclavage ont donné naissance dans votre société à des modèles d'irresponsabilité sexuelle ou à des états de vie non conformes à la dignité chrétienne, comme le « plaçage ».

Aussi convient-il que vous proclamiez à temps et à contretemps l'enseignement de l'Eglise sur la famille.

L'alliance matrimoniale, par laquelle un homme et une femme constituent entre eux une intime communauté de vie et d'amour, a été fondée et dotée de ses lois propres par le Créateur. De par sa nature elle est ordonnée au bien des conjoints ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants. Pour les baptisés, elle a été élevée par le Christ à la dignité de sacrement. En outre, la famille est apte, de façon unique, à communiquer des valeurs culturelles, éthiques, sociales et spirituelles, essentielles au développement de l'homme. Tout ce que vous aurez fait pour l'édification de vraies familles portera à long terme des fruits de justice, de bonheur et de prospérité pour votre pays et pour l'Eglise, sans parler de l'éveil de vocations sacerdotales ou religieuses dont les familles chrétiennes authentiques constituent le meilleur terreau.

5. La question de la *formation des séminaristes et de la constitution de bonnes équipes de formateurs* pour l'accompagnement des candidats au sacerdoce demeure aussi pour vous une tâche prioritaire.

Je vous encourage à faire face à ce problème avec détermination. C'est un domaine de très grande importance, car il y va de l'avenir de l'Eglise. Les évêques sont les premiers responsables de leurs futurs collaborateurs: aussi est-il normal qu'ils suivent de près la marche de leurs séminaires. Le document « Directives pour la préparation des éducateurs de séminaire », publié le 4 novembre 1993 par le Saint-Siège, vous sera précieux à cette fin.

Je vous invite à rester fermes pour l'admission des candidats à la vie sacerdotale; il convient de leur présenter d'emblée les exigences de cet état. Les demandes d'admission dans les séminaires haïtiens sont en augmentation. Sans doute, étant donné les incertitudes actuelles dans le pays, certains jeunes peuvent être tentés de rechercher un refuge au séminaire ou d'obtenir ainsi une promotion sociale. Un discernement approfondi des appels de Dieu n'en est que plus nécessaire.

Comme le recommande l'exhortation « Pastores Dabo Vobis »[4], je souhaite que le séminaire soit vraiment, au cœur de l'Eglise locale, une « communauté éducative en cheminement » qui forme les futurs prêtres par l'enseignement et l'action des responsables, mais aussi grâce à la qualité de la vie communautaire dirigée et animée spirituellement par toute l'équipe des formateurs. Plus qu'un groupe d'étudiants, la communauté du séminaire est une communauté de disciples du Christ, unie dans la célébration de l'Eucharistie, dans l'écoute de la Parole de Dieu, dans la charité fraternelle ainsi que dans le partage d'aspirations et de projets apostoliques.

Enfin, il faut poursuivre la formation après l'ordination dans le but de permettre aux prêtres de rester en phase avec leur temps et de relever les nouveaux défis pastoraux. Cette formation peut être dispensée non seulement lors de séminaires ou d'ateliers, mais aussi par l'étude personnelle. A ce sujet, je vous invite à profiter de l'offre qui vous a été faite d'envoyer à Rome certains de vos prêtres afin qu'ils y reçoivent un enseignement complémentaire pour l'enrichissement de leur vie sacerdotale.

6. L'importance que l'enfance et la jeunesse présentent pour l'avenir de l'Eglise ne peut être exagérée: vous en êtes conscients. Les jeunes ne doivent pas être regardés seulement comme l'objet de la sollicitude pastorale de l'Eglise: ils sont en fait et ils doivent être encouragés à être sans attendre des sujets actifs de l'évangélisation et à prendre part eux-mêmes à la rénovation sociale du pays.

Avec leur sensibilité, les jeunes perçoivent profondément les valeurs de justice, de non violence et de paix; leur cœur est ouvert à la fraternité et à la solidarité. Ils se mobilisent volontiers en faveur de causes telles que la qualité de la vie ou la conservation de la nature. Ils ont aussi leurs inquiétudes et leurs peurs.

Il convient donc d'avoir une pastorale adaptée à leurs besoins pour engager avec eux un dialogue cordial et courageux, dans la plus grande clarté. Les activités pour les jeunes et les associations de jeunesse doivent avoir pour but non pas simplement le bien-être de leurs membres, mais la

formation de témoins de la foi auprès de leurs pairs.

7. La tâche de l'inculturation, c'est-à-dire le processus par lequel la foi chrétienne s'incarne dans une culture, est inhérente à l'annonce même de l'Évangile. C'est aussi pour vous, pasteurs haïtiens, une grande préoccupation.

La population d'Haïti, au charme reconnu et aux talents artistiques réels, est traversée par un courant dominant qui, parfois, tendrait à réduire la culture haïtienne aux dimensions du Vodou. Même s'il emprunte de nombreux éléments à l'expression religieuse haïtienne, le Vodou - vous le reconnaissez dans vos rapports - ne s'identifie pas à la culture haïtienne.

Il serait même dangereux de favoriser, à travers lui, un nationalisme de mauvais aloi. C'est un domaine qui requiert de votre part un discernement judicieux et une grande prudence, en même temps qu'une prise de position claire en vue d'éviter le danger de confusion, d'éclectisme ou de syncrétisme religieux.

8. Dans la perspective du Synode des Evêques sur la Vie consacrée, j'invite les religieux et les religieuses en Haïti à un approfondissement renouvelé du sens de leurs engagements. Ils sont nombreux à donner sur le terrain un exemple admirable de dévouement et de grande proximité avec le peuple fidèle, se faisant porteurs d'espérance auprès des plus démunis.

Je les encourage à poursuivre, dans la plus parfaite communion avec vous qui êtes les pasteurs de l'Église, leur travail multiforme et bienfaisant dans les domaines de la catéchèse, de la santé, de l'éducation, de l'accueil, de l'action sociale et de la promotion humaine. Ils devront également continuer d'aider avec vous les fidèles laïcs à grandir dans la ligne des principes de la foi, à fortifier leurs connaissances chrétiennes, à faire face à leurs engagements dans la vie sociale et politique, et aussi à répondre au défi du prosélytisme des sectes.

9. Avant de terminer, je voudrais recommander à votre prière la toute prochaine Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques: c'est un événement qui vous intéresse aussi et auquel vous participerez par votre représentant, Monseigneur Joseph Lafontant, Administrateur Apostolique « sede plena » de Port-au-Prince.

Enfin, je renouvelle le vœu que l'Église en Haïti demeure plus que jamais, grâce à son unité, une force spirituelle et morale à l'influence grandissante.

Plus spécialement, je souhaite que se développe un souci profond de l'homme et du caractère sacré de la vie. Avec vous, je prie pour que disparaisse tout ce qui entretient la peur et la haine, la division et l'injustice. Je le demande à Dieu par l'intercession de Notre-Dame du Perpétuel Secours et, de très grand cœur, je vous donne ainsi qu'à vos communautés diocésaines ma Bénédiction Apostolique.

[1] Pauli VI *Evangelii Nuntiandi*, 77.

[2] *Ibid.*

[3] Ioannis Pauli PP. II *Gratissimam Sane*, 2.

[4] Cfr. Ioannis Pauli PP. II *Pastores Dabo Vobis*, 60-62.

© Copyright 1994 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana